

15.06.2022 - 17:15 Uhr

Bouée de sauvetage pour le Conseil de la presse

Berne (ots) -

Le financement du Conseil suisse de la presse est assuré jusqu'à fin 2023. Le Conseil de fondation injecte 100 000 francs en une seule fois. De nouveaux projets - qui doivent également contribuer à garantir le financement à long terme - peuvent ainsi être lancés.

En février, le paquet de soutien aux médias a été rejeté par les urnes, ce qui a éloigné le soutien financier de la Confédération dont le Conseil de la presse avait un urgent besoin. Le Conseil de fondation, responsable du financement du Conseil de la presse, a réussi à trouver une solution à court terme et à mettre à disposition des moyens financiers pour que le Conseil de la presse puisse continuer à fournir ses prestations gratuites avec la qualité habituelle.

Le Conseil de fondation met à disposition du Conseil de la presse opérationnel des moyens supplémentaires uniques à hauteur de 100'000 francs. Les six organisations de soutien (Impressum, SSM, Syndicom, Conférence des rédacteurs et rédactrices en chef, SCHWEIZER MEDIEN et SSR) participent à cette "bouée de sauvetage", tout particulièrement l'Association des éditeurs SCHWEIZER MEDIEN et la SSR.

Grâce à ce versement transitoire, le fonctionnement opérationnel du Conseil de la presse peut être poursuivi. "L'avenir du Conseil de la presse est pour l'instant assuré", déclare Martina Fehr, présidente de la Fondation Conseil suisse de la presse: "La recherche de fonds pour une assise financière durable se poursuit toutefois".

Une association de donateurs est en cours de constitution et la recherche de fonds se poursuit. L'objectif est de réaliser des projets pour lesquels le budget régulier du Conseil de la presse ne suffit pas et de renforcer ainsi le travail du Conseil de la presse pour l'avenir.

Annuaire 2022

A l'occasion de la conférence de presse annuelle, le Conseil de la presse a également présenté son nouveau [cahier annuel](#). Il contient le rapport annuel avec des décisions directrices ainsi que des faits et chiffres de l'année écoulée. Un autre article répond à la question de savoir s'il était admissible d'enquêter sous couvert à l'intérieur d'un groupe d'opposants aux mesures Corona. Et: dans sa contribution d'adieu, le vice-président de longue date du Conseil de la presse, Max Trossmann, dresse un bilan personnel de ses 23 années d'engagement pour le Conseil de la presse.

Renseignements complémentaires: Secrétariat de direction du Conseil suisse de la presse, info@presserat.ch, téléphone 033 823 12 62.

La Fondation "Conseil suisse de la presse" garantit les bases financières, matérielles et organisationnelles du Conseil suisse de la presse. Les organismes responsables de la fondation sont: Impressum, Les journalistes suisses / SSM, Syndicat suisse des mass media / Syndicom / Association "Conférence des rédacteurs et rédactrices en chef" / Association des éditeurs SCHWEIZER MEDIEN / SRG SSR. Les organes responsables sont représentés au Conseil de fondation par un certain nombre de membres en fonction de leur contribution.

Le Conseil de la presse est un organisme d'autorégulation de la branche suisse des médias et un lieu de réflexion éthique. Il est composé de 21 membres. Six membres sont des représentants du public qui n'exercent pas de profession médiatique. Les autres membres du Conseil de la presse sont des professionnels des médias. Ils discutent et jugent les plaintes reçues sur la base de la "Déclaration des devoirs et des droits du/de la journaliste".

Contact:

Schweizer Presserat
Conseil suisse de la presse
Consiglio svizzero della stampa
Ursina Wey
Geschäftsführerin/Directrice
Rechtsanwältin
Münzgraben 6
3011 Bern
+41 (0)33 823 12 62
info@presserat.ch
www.presserat.ch